



ACPD-CALT 2026

Créativité, collaboration et bienveillance

Western Law, London Ontario

3-5 Juin 2026

Toutes les propositions doivent être soumises avant le 15 janvier 2026:

<https://forms.gle/2RgSDQsa3YtwS7NQA>

L'ACPD-CALT est ravie d'inviter les membres de la communauté des professeur.e.s de droit à notre conférence annuelle, qui se tiendra du 3 au 5 juin 2026 et sera organisée par Western Law sur les terres traditionnelles des peuples Anishinaabek, Haudenosaunee, Lūnaapéewak et Attawandaron, sur des terres liées aux traités de London Township et de Sombra de 1796 et au pacte Dish with One Spoon Covenant Wampum.

Lors de cette conférence, nous souhaitons créer des espaces de discussion sur la nature de nos rôles en tant que chercheur.e.s, enseignant.e.s (y compris les enseignant.e.s en droit clinique) et praticien.ne.s. Nous souhaitons mettre en avant la créativité dont font preuve les professeur.e.s de droit dans leur travail d'enseignants et de chercheurs, notamment grâce à l'utilisation de la technologie et d'autres méthodes et outils pédagogiques. Nous souhaitons également discuter des nombreuses façons dont les professeur.e.s de droit collaborent entre eux, avec les étudiant.e.s et avec la communauté, y compris les avocat.e.s et le public. De même, nous avons l'intention de créer des espaces dans lesquels discuter du concept de bienveillance, notamment en ce qui concerne nous-mêmes, nos collègues, nos étudiant.e.s, la communauté, et le monde plus qu'humain.

Comme lors des conférences précédentes, l'ACPD-CALT réserve une place à cet événement aux discussions sur l'apprentissage, l'enseignement, la recherche et les liens qui les unissent. Nous invitons les participants à soumettre des propositions sur l'un des domaines susmentionnés, couvrant un large éventail de thèmes, d'idées ou de sujets. Nous souhaitons en particulier

encourager les participants à soumettre des propositions de sessions établissant des liens entre l'apprentissage, la recherche et l'enseignement.

Comme d'habitude, notre conférence comprendra des séances plénières, des remises de prix, des conférenciers principaux, des séances parallèles, une ou deux activités sociales pour découvrir Londres et l'assemblée générale annuelle de l'ACPD-CALT.

Nous prévoyons que la conférence débutera à 9 h le mercredi 3 juin et se terminera à 17 h le vendredi 5 juin. Les informations concernant l'inscription, les frais et le calendrier plus précis seront disponibles début 2026. Nous encourageons les participants à réserver leurs vols et leur hébergement à l'avance. Des informations préliminaires sur l'hébergement.

Le comité de la conférence de l'ACPD-CALT remercie notre organisateur local, le professeur David Sandomierski, qui nous a accueillis à Londres. Nous remercions également le doyen Mohamed F. Khimji de la Western Law, qui a soutenu cette conférence avec enthousiasme, ainsi que Rania Giannakopoulos, assistante administrative, et Emilia Greco, coordinatrice des événements et des conférences, qui nous ont été d'une grande aide pour la planification et la logistique.

Propositions : thèmes et formats

Nous sommes intéressés par des propositions de sessions complètes (tous les participants sont déjà confirmés) ou partielles (avec de la place pour d'autres participants) d'une durée d'une heure et demie. Nous vous encourageons à contacter des collègues de différentes institutions et à différents stades de leur carrière afin de générer des possibilités et de créer une communauté de pratique qui pourra se réunir lors de la conférence de cette année.

Nous invitons les propositions de sessions axées sur un éventail de thèmes et de sujets, notamment le rôle des universitaires au sein de la faculté de droit ; les sujets liés à l'enseignement, y compris les sessions qui offrent aux participants la possibilité de s'engager dans des recherches liées à l'apprentissage du droit à tous les niveaux et dans tous les contextes, y compris la formation professionnelle, universitaire, publique, de premier cycle et clinique ; et les sessions axées sur les travaux de recherche du présentateur dans n'importe quel domaine « juridique ». Nous accueillons également les propositions qui traitent de la recherche menée en communauté en lien avec les cliniques, de la recherche sur le changement social lié aux cliniques et de la recherche dans ou sur les cliniques.

Trois formats possibles sont présentés ci-dessous.

FORMATS : Ateliers, tables rondes, panels

Ateliers: une à quatre personnes présentent une session destinée à permettre aux participants de s'engager de manière interactive. La proposition doit indiquer clairement ce que les participants

feront pendant la session et ce qu'ils en apprendront. Les ateliers peuvent être en anglais ou en français.

Tables rondes: en général, dix personnes au maximum présentent de brèves réflexions sur un sujet donné, qui peut inclure un texte ou une série de textes pour étayer les réflexions. Celles-ci peuvent être axées sur la recherche ou l'enseignement. Il peut s'agir de sessions de type « Rencontre entre l'auteur et ses lecteurs ». Lors de l'organisation de ces sessions, nous encourageons nos collègues à veiller à ce qu'une place soit réservée aux nouveaux venus (pré-titulaires) dans l'enseignement du droit. Les tables rondes peuvent se dérouler en anglais ou en français.

Panels: Trois ou quatre articles connexes sont présentés successivement. Nous encourageons les chercheurs travaillant sur des thèmes ou des sujets similaires à soumettre des propositions de panels complètes. Nous accepterons toutefois les propositions d'articles individuels et nous nous efforcerons de leur trouver une place dans notre programme. Les panels peuvent être en anglais ou en français. Les participants qui ne proposent pas de panels complets, mais qui soumettent une proposition individuelle pouvant s'intégrer dans un panel, seront invités à indiquer sur le formulaire de proposition trois descripteurs différents de leur travail:

- *La méthodologie utilisée dans la recherche (plusieurs réponses possibles)*
- *Le domaine de recherche (réponses multiples autorisées)*
- *Le type de cours ou de clinique juridique dans lequel cette recherche pourrait contribuer à l'enseignement (vous pouvez indiquer plusieurs domaines ou cours).*

Toutes les sessions peuvent se dérouler en anglais ou en français. Les sessions multilingues sont également les bienvenues. En fonction du degré d'intérêt ou des besoins, nous étudierons les possibilités d'interprétation simultanée pour une ou plusieurs sessions de cette conférence.

Événement en présentiel

Il s'agit d'un événement en présentiel. L'accès à distance aux sessions en présentiel ne sera généralement pas disponible lors de cette conférence. Cela dit, les conférences ne sont qu'un moyen parmi d'autres de nous connecter en tant que membres de l'ACPD-CALT. En plus de notre conférence annuelle, l'ACPD-CALT a déjà organisé avec succès plusieurs événements en ligne. Nous prévoyons d'organiser un ou plusieurs événements en ligne au cours de l'année universitaire 2025-2026. N'hésitez pas à nous contacter si vous souhaitez discuter d'idées liées aux événements en ligne.

Vous avez une idée, mais vous craignez qu'elle ne soit pas tout à fait au point ? Parlez-nous-en !

Contactez-nous ! La direction de l'ACPD-CALT se fera un plaisir de discuter avec vous de vos idées de tables rondes, de panels et d'ateliers qui ne sont pas encore tout à fait au point. Nous travaillerons avec vous pour développer votre idée et identifier les participants potentiels. Nous pouvons également publier des invitations ouvertes à participer à des tables rondes dans notre newsletter. Nous serions ravis de discuter de vos idées avec vous. Envoyez-nous un e-mail à l'adresse Conference@ACPD-CALT.org.

Étudiants diplômés

Cette conférence comprendra une table ronde à laquelle les étudiants diplômés seront invités à participer pour discuter de la recherche et de l'enseignement. Les participants échangeront leurs idées sur, entre autres, l'enseignement fondé sur la recherche, la manière dont les travaux de recherche contribuent à la production et à la diffusion des connaissances, et la manière dont la recherche est une forme d'apprentissage. De plus amples informations suivront. Les étudiants diplômés peuvent être membres de l'ACPD-CALT et sont invités à se joindre aux propositions existantes ou à développer leurs propres propositions.

Garde d'enfants

Bien que l'ACPD-CALT n'assure pas de service de garde d'enfants pendant la conférence, les enfants (y compris les nourrissons) sont les bienvenus pour accompagner les présentateurs et les participants, et peuvent profiter gratuitement des repas et des boissons proposés pendant la conférence. De plus, nous veillerons à ce qu'au moins certaines des activités suggérées et prévues soient adaptées aux familles et aux enfants. Nous veillerons également à ce que notre liste d'hébergements recommandés comprenne des hébergements adaptés aux participants voyageant avec des enfants. Des fonds limités seront disponibles pour aider à couvrir les frais liés à la garde d'enfants, y compris pour aider à couvrir les frais des personnes accompagnant les participants avec des enfants. Détails seront disponibles début 2026.